

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré:
Mo:
bt:



13014172

Tribunal de commerce de Charleroi

ENTRÉE

11 JAN. 2013

Greffe
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/01/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0401.518.236

Dénomination

(en entier) : **SOLDERIE DU MEUBLE**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : Rue du Bosquet, n°11 à 6200 Châtelineau

Objet de l'acte : **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Aux termes d'un acte reçu par Nous, Alain Beyens, Notaire à Sambreville, le 13/12/2012, enregistré à Fosses la Ville, le 18/12/2012, il résulte que :

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

«SOLDERIE DU MEUBLE», dont le siège social est établi à la rue du Bosquet, n°11 à 6200 Châtelineau dont le numéro d'entreprise est le 0401.518.236.

Société constituée sous la dénomination « BERTRABOIS » au terme d'un acte reçu par le notaire JACQUET à Châtelet, le premier février mil neuf cent cinquante-cinq et dont publication par extraits au Moniteur Belge a été réalisée.

Résolution : changement de dénomination

L'assemblée générale décide à l'unanimité du changement de dénomination de la SPRL par « Meubles au Bosquet » SPRL.

Résolution : modification du statut des gérants

L'assemblée générale décide à l'unanimité de l'exercice du mandat de gérant à titre gratuit.

Résolution : modification du siège social

L'assemblée générale décide à l'unanimité du changement de siège social, pour 6200 Châtelineau, rue du Bosquet 49.

Résolution : changement date de clôture

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

- a) l'exercice annuel prendra cours le premier octobre et finira le trente septembre
- b) l'Assemblée Générale se déroulera le troisième samedi du mois de mars à dix heures
- c) exceptionnellement l'exercice ayant débuté au premier janvier deux mil douze se clôturera le trente septembre deux mil treize.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Pour extrait analytique, signé Alain Beyens, Notaire, déposé en même temps une expédition de l'acte .

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/01/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature